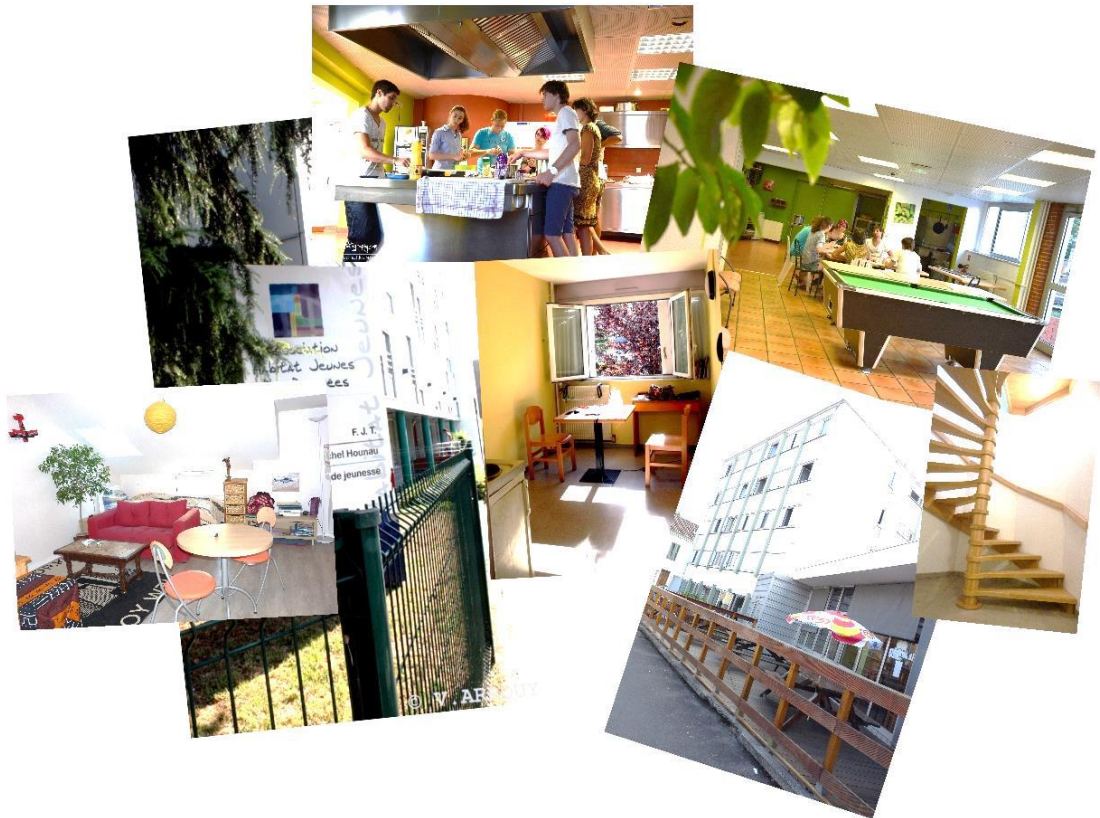




ASSOCIATION
HABITAT
JEUNES
PAU-PYRÉNÉES

Membre de l'Union pour l'Habitat des Jeunes



PROJET ASSOCIATIF

Actualisé en 2016

Jeunes – Association – Habitat – Education populaire – Economie sociale et solidaire – Acteurs – Territoire

Document écrit à partir d'un travail conduit de 2014 à 2016.
Validé lors de l'Assemblée Générale du 24 juin 2016.

TABLE DES MATIERES

I - POURQUOI ACTUALISER LE PROJET ASSOCIATIF ?	4
1 - Facteurs internes	4
2 - Facteurs environnementaux	4
II - LES CONTEXTES	5
1 - L'histoire de l'association	5
2 - Le contexte général actuel	7
a) Les situations de jeunesse	7
b) La place faite aux associations	8
3 - Le contexte local	9
a) Une présentation générale	9
b) Les jeunes	9
c) Les politiques sociales	10
d) L'association Habitat Jeunes Pau-Pyrénées.....	11
III - LES PRINCIPES PORTEURS DE NOTRE PROJET ASSOCIATIF	12
1 - Habitat Jeunes Pau-Pyrénées est une association	12
2 - Habitat Jeunes Pau-Pyrénées porte un projet de société	13
a) Elle est une association d'éducation populaire	13
b) Elle défend le projet alternatif d'une économie sociale et solidaire à l'intérieur duquel elle s'inscrit.	14
IV - LES GRANDES ORIENTATIONS	15
1 - L'association agit avec et pour les jeunes en même temps qu'avec et pour le corps social	15
2 - Elle se fonde sur l'offre de logement comme levier d'une politique de jeunesse intégratrice et globale	15
3 - Ses pratiques socio-éducatives s'appuient sur la mixité et le brassage social	16
4 - Dans ses projets et ses actions elle recherche la coopération entre tous les acteurs	16
V - LES AXES DE TRAVAIL	17
1 - Renforcer le fait associatif et le porter : gouvernance et communication	17
2 - Penser et agir la transformation sociale au dedans et vers le dehors	17
3 - Agir simultanément en direction des jeunes et du corps social	17
VI - ANNEXES	18

I - POURQUOI ACTUALISER LE PROJET ASSOCIATIF ?

Le projet de l'association est un projet vivant. Il est parlé, écrit, fouillé, appliqué, mis en question. Ses statuts ont été revisités en 2011. Pourtant un « arrêt sur image » une mise au débat entre tous les acteurs de l'association (administrateurs, salariés, jeunes), et aussi avec les partenaires opérationnels et institutionnels s'impose à ce moment de son histoire. **En octobre 2014, un certain nombre de facteurs internes à l'association, et environnementaux, ont incité ses dirigeants à réaliser ce chantier.**

1 - Facteurs internes

Nous noterons :

- D'abord, le **changement de présidence et l'arrivée de nouveaux administrateurs.**
- Ensuite **une volonté des acteurs de l'association** (troisième génération après celle des fondateurs, puis celle des gestionnaires) **de se réapproprier sa fonction politique**, et, avec elle, les termes de son projet ; de les mettre au débat, de les faire vivre, à un moment où les incertitudes et l'inquiétude gagnent nos environnements.
- Enfin, **un fort développement de l'association et de ses activités**, avec :
 - Le renforcement, au fil des années : des projets socio-éducatifs et des actions qui les déclinent ; de l'organisation technique (avec la création d'une fonction « développement » et la mise en place d'un nouvel organigramme) ; des équipes professionnelles (avec de nouvelles embauches).
 - L'ouverture de nouvelles structures (nouvelles résidences) ; la (co)création de nouveaux outils, souvent en partenariat (Agence Immobilière et Sociale, SCIC Pau-Pyrénées¹, Service logement Béarn Adour, etc...) ; la mutualisation de moyens avec des partenaires territoriaux et avec le réseau régional des associations Habitat Jeunes.

2 - Facteurs environnementaux

A l'échelon national, au fil des années, les différentes réformes de l'État, des collectivités et des politiques publiques, produisent des effets loin encore d'être stabilisés. **Les nouvelles réformes des territoires et de leurs compétences ajoutent à la complexité et placent nos associations devant des équations à plusieurs inconnues.**

Par ailleurs la **montée incessante du chômage, et en premier lieu de celui des jeunes, associée à des mesures** sur le logement, l'emploi, la formation, le droit du travail, les droits sociaux... **visant l'incitation au travail par la flexibilité et la précarisation**, sont autant de sujets de préoccupation.

Au niveau local un changement de majorité politique sur la ville de Pau, sur la Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées, et au Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques, nécessitent une (re)connaissance réciproque entre notre association et les nouveaux acteurs, une relance du dialogue, une écoute, une adaptation.

¹ Coopérative d'Activité et d'emploi

II - LES CONTEXTES

1 - L'histoire de l'association

Dans les années soixante, les militants de l'association La Vie Nouvelle² ont été à l'origine de la création à Pau de plusieurs structures associatives dans le secteur social et culturel. **L'association Logis des Jeunes**, rebaptisée récemment Habitat Jeunes Pau-Pyrénées³, est de celles-là. **Créée en 1963, elle a donné naissance, en 1967 à Gelos, son premier Foyer de Jeunes Travailleurs puis à la première Maison des Jeunes et de la Culture du territoire.** Parmi les militants de La Vie Nouvelle se trouvait Gaston Marsan, patron des moulins Marsan et Président fondateur de l'association Logis des Jeunes.

Années 60

Création de l'association

L'association Logis des Jeunes a connu dans les années soixante-dix, un **essor important** devenant, dans les locaux du Foyer de Jeunes Travailleurs, un lieu culturel central de l'agglomération paloise. **Une entreprise d'insertion, une mutuelle pour le logement des jeunes, une auto-école associative et divers services innovants furent créés. Un deuxième Foyer de Jeunes Travailleurs construit en 1980** par la Caisse d'Allocations Familiales sur un terrain donné à la ville de Pau par les franciscains permit de développer significativement l'offre de l'association.

Années 70-80

Essor de l'association et professionnalisation

Les militants fondateurs ont confié le développement du projet à une **équipe de salariés engagés qui se sont fortement professionnalisés** au fur et à mesure que l'activité se développait et que leur nombre augmentait. Les administrateurs qui ont succédé aux fondateurs se sont essentiellement consacrés au suivi et au contrôle de l'activité dans une approche principalement gestionnaire ; ils avaient délégué la fonction politique aux professionnels.

Dans le même temps, **les responsables de l'association, ont fortement contribué au développement du projet régional et national de l'Union des Foyers de Jeunes Travailleurs.** Alain Hugelé, arrivé en 1972 sur un poste d'animateur fût le directeur qui a porté ce développement jusqu'à son départ en 1985. Il a été le premier délégué de l'Union régionale Aquitaine avant de devenir membre du bureau de l'Union nationale. Charles Antoine Arnaud, président de l'association, du milieu des années 80 au début des années 90, a été un des présidents de l'Union nationale qui ont marqué son histoire. L'association de Pau était réputée pour être l'une de celles qui en France portait un grand nombre de projets précurseurs, ce que ne démentait pas sa notoriété locale.

Après le départ d'Alain Hugelé, **l'association a progressivement externalisé ou simplement arrêté toutes les activités qu'elle avait créées pour se consacrer exclusivement à la gestion des Foyers Jeunes Travailleurs.** Elle a entretenu et réhabilité les résidences et structuré un modèle économique lui permettant de faire face aux aléas. Mais durant ces années le projet politique et le développement ont été mis en veille.

Années 90 à 2005

Activité de l'association recentrée sur la gestion des FJT

² Issu des mouvements de jeunesse catholiques (scoutisme), le mouvement « La vie nouvelle » a contribué, au dynamisme des mouvements d'éducation populaire.

³ Assemblée Générale du 11 décembre 2008.

En 2006, le Président Gérard Alcouffe a confié la direction à Philippe Mahé avec la mission de **redonner à l'association son rôle d'acteur du développement local**, reconnu sur son territoire et portant des projets de développement innovants. L'association a alors retrouvé une reconnaissance locale, régionale et nationale - qu'elle avait perdue - en refondant son projet et en le redynamisant.

Depuis 2006

Nouvelle phase de développement

Depuis 2014

Actualisation du projet associatif

En 2014, Gérard Alcouffe a passé le relais à un nouveau Président, Gabriel Brie. Avec l'arrivée de celui-ci l'association est entrée dans une nouvelle phase. De nouveaux administrateurs ont été sollicités, des jeunes sont entrés au bureau qui compte aujourd'hui 20 membres et un **travail d'actualisation du projet associatif** a été initié pour permettre aux nouveaux acteurs de se l'approprier pour le faire évoluer et le porter.

La mise en synergie des différents acteurs (administrateurs, salariés, jeunes résidents) s'est opérée autour de cette démarche d'appropriation et d'actualisation du projet. Ce travail a été accompagné par les cabinets SAUVEC dans la réalisation d'une évaluation externe et ARIAS dans son encadrement technique.

2 - Le contexte général actuel

a) Les situations de jeunesse

Si, au moment de la création de l'association, dans les années soixante, il s'agissait essentiellement d'insérer des jeunes ruraux dans une société urbaine du plein emploi, la donne a considérablement changé à partir du milieu des années soixante-dix.

Depuis quarante ans le monde fait face à des crises successives provoquant **des transformations sociétales majeures** souvent pas ou mal accompagnées par le politique. En France, comme d'ailleurs sur l'ensemble des sociétés « occidentales » nous pouvons noter :

- La mise à mal d'un consensus social basé sur le travail et la protection sociale⁴ ;
- Un modèle de gouvernance politique et de développement économique qui ne se remettent pas en cause, alors qu'ils sont les principaux vecteurs du désastre ;
- Un « vivre ensemble » qui ne trouve pas encore ses fondements, et qui, du coup, tend à se protéger derrière ses frontières territoriales ou identitaires à l'heure de la mondialisation des échanges et de la connaissance ;
- Une précarisation et une exclusion massives, touchant particulièrement la jeunesse.

Face à ces constats navrants on peut noter une évolution fantastique des connaissances et des technologies dont les populations, et en particulier les jeunes se sont largement emparés.

D'où cette analyse produite en 2012 par un collectif de réseaux en charge des questions de jeunesse et d'action sociale⁵ :

“ Face à la montée du chômage, et tout particulièrement du chômage des jeunes, les pouvoirs publics ont développé, à partir du milieu des années soixante-dix, des interventions importantes autour de deux grands axes. Une nouvelle étape de la démocratisation et de la massification de l'enseignement, et des dispositifs nombreux et diversifiés pour favoriser l'insertion des jeunes dans l'emploi, reposant, pour l'essentiel, sur des actions de formation, l'assouplissement du droit du travail, l'abaissement du coût du travail pour l'entreprise.

L'ouverture du RMI à partir de 25 ans et l'allongement de la durée de versement des allocations familiales ont traduit par ailleurs le **choix de faire supporter par les familles « l'allongement de la jeunesse » consécutif à la prolongation des études et aux difficultés d'insertion professionnelle et de stabilisation dans l'emploi.**

Cette politique a contribué à un relèvement du niveau de qualification des jeunes générations. Mais ce progrès n'a débouché ni sur une réduction significative et durable du chômage, ni sur une amélioration de l'accès et de la stabilisation dans l'emploi. Ces dispositifs ont même contribué à **une précarisation qui est devenue l'expérience collective et incontournable des jeunes générations.**

La précarisation de l'emploi et le renvoi des jeunes adultes à la charge de leur famille se sont traduits par un accroissement rapide de la pauvreté. **Tout cela débouche pour les jeunes sans soutien familial sur des situations de survie qui sont de véritables dénis de droit dans un des pays les plus riches du monde.** ”

>> Si donc la question a été, pour les fondateurs des foyers de jeunes travailleurs, d'accompagner une jeunesse ouvrière dans son insertion sociale, celle qui se pose désormais aux **associations Habitat Jeunes**, c'est de **prendre en compte des situations d'une jeunesse incertaine⁶ pour l'accompagner dans une émancipation dont elle a aussi à construire les contours.**

⁴ Robert CASTEL. *L'insécurité sociale*. Éditions du Seuil. 2003.

⁵ « Pour un Big Bang des politiques de jeunesse ». Texte à l'initiative de : FNARS, CNAJEP, UNIOPSS, FNMF, UNML, JOC, MRJC, UN-HAJ, ANACEJ, ANMDA, CNLAPS, GNDA. Paris, 2012.

⁶ Françoise GASPARD et Simone VEIL. « L'UFJT, d'une jeunesse ouvrière à une jeunesse incertaine: quarante ans d'histoire d'un mouvement associatif, 1955-1995 ». Les Éditions de l'Atelier, 1995.

b) La place faite aux associations

Le mouvement associatif français s'est construit à l'issue d'un siècle de luttes. Il est en grande partie à l'origine des politiques sociales, souvent dans des processus d'auto organisation et sur un principe simple de solidarité. Il est un poumon, une respiration, un outil incontournable dans un outillage démocratique.

Les associations sont en grande partie à l'origine des politiques sociales

Longtemps les pouvoirs publics se sont appuyés sur les associations pour prendre en compte l'action sociale. Ils se référaient volontiers à leur expertise, leur ingénierie, leur dynamisme. Ils les accompagnaient techniquement et financièrement.

Avec le temps, ces associations se sont instituées, professionnalisées et sont devenues des entreprises délégataires de services publics. Les militants fondateurs ont passé la main à des bénévoles qui se sont largement appuyés sur des professionnels.

Dès la fin des années quatre-vingt on assiste progressivement à un changement de posture sur fond de défiance. L'État va les encadrer et prendre la main sur les initiatives.

Par la suite, c'est l'action publique elle-même qui change de paradigmes, sur le fond et sur la forme :

- Sur le fond, la nouvelle question sociale, productrice de précarité et d'exclusion, est analysée comme l'inadaptation d'individus à l'évolution de notre société : ce ne seraient pas les phénomènes engendrés par notre organisation sociale qui feraient problème, mais les individus qui n'auraient pas les ressources personnelles pour s'y adapter⁷. **Les mesures porteront donc sur l'insertion des individus et non sur une transformation sociale.**
- Sur la forme on gère l'action publique sur les modèles et avec les outils du marché : **la préoccupation de la rentabilité l'emporte sur la notion de service public.**

Dans ce contexte les associations sont priées de faire leurs preuves non plus trop sur les objectifs qu'elles poursuivent et les moyens qu'elles mettent en œuvre mais sur les résultats qu'elles obtiennent, résultats à la définition desquels elles ne sont que très rarement conviées. **De partenaires, acteurs des politiques publiques qu'elles étaient, elles en deviennent des agents exécutants.**

La tension est encore plus palpable depuis peu où les collectivités publiques, comprimées par l'échec de leurs politiques économiques et de l'emploi d'une part et par la pression financière d'autre part, ont du mal à prendre la distance nécessaire pour reconsidérer leur projet de société.

>> Les associations Habitat Jeunes, en se redynamisant en interne, en s'appuyant sur leur réseau et en jouant la carte du partenariat et des coopérations, font le pari que, dans ce contexte tendu, elles peuvent jouer un rôle non négligeable en restant force de dialogue de proposition.

Les associations Habitat Jeunes font le pari qu'elles peuvent rester force de dialogue et de proposition

⁷ Robert CASTEL. « La nouvelle question sociale ». Editions Folio Essais, Fayard, 1995.

3 - Le contexte local ⁸

Le projet de l'association Habitat Jeunes Pau-Pyrénées est de mettre son expérience et ses compétences au service croisé d'un territoire et de sa jeunesse. Son expertise et ses savoir-faire sont assez bien perçus et plutôt recherchés.⁹

a) Une présentation générale

Adossé à la barrière des Pyrénées qui marque la frontière sud du pays, le département des Pyrénées-Atlantiques est un département complexe et riche dans son histoire et sa structure. Mi urbain, mi rural, entre mer et montagne, bénéficiant d'un micro climat, d'un sol et d'un sous-sol riches, son attractivité économique, culturelle et touristique ne s'est jamais démentie. Son attractivité est certaine. Dans un contexte économique national très tendu, le département résiste plutôt bien.

C'est un département à double identité (Béarn et Pays Basque) et bicéphale (agglomérations de Pau et Bayonne). Ces deux pôles rassemblent la moitié de sa population, gèrent sa vie administrative, économique et sociale, sans écraser une ruralité vivante autour d'une dizaine de pôles d'activité et de vie. Le Béarn, pour sa part, témoigne de cette activité économique riche et variée autour de pôles industriels (qui vont de la pétrochimie à l'aéronautique, de l'agriculture à l'agroalimentaire), touristiques (avec le tourisme de montagne ou de villégiature), culturels et enfin de services (administration, santé, commerce, artisanat...). Pau, capitale du Béarn et du Département en est le siège administratif. C'est aussi une ville universitaire.

Même si le département des Pyrénées-Atlantiques semble mieux résister que le reste du pays au chômage endémique, à l'appauvrissement et au vieillissement de sa population, il connaît des situations contrastées.

b) Les jeunes

A partir des études que nous avons pu conduire ou trouver, nous avons dégagé les éléments suivants :

- **Les jeunes de 15 à 29 ans représentent 16% de la population du département.** La moitié de cette population se concentre dans les agglomérations.¹⁰
 - Leurs **parcours d'insertion professionnelle sont difficiles** : chômage, précarité, faibles rémunérations, avec une difficulté accrue pour les jeunes non diplômés. Ainsi dans le département, 23% des jeunes de 15 à 24 ans sont au chômage¹¹ (40% dans certains quartiers).
 - Leur **mobilité** est très fortement sollicitée : il faut se déplacer, accepter des emplois principalement en CDD de courtes durées, souvent à temps partiels, avec des horaires éclatés...
- En matière de logement, s'il n'y a pas une tension du logement sur le Béarn, comme c'est le cas sur la côte basque, **l'offre de logement pour les jeunes reste un problème** :
 - Un parc social public insuffisant et pas assez adapté aux besoins des jeunes ;
 - Un parc privé peu ou pas adapté (logements souvent vétustes, éloignés des lieux de travail, mal desservis par les transports en commun) et des bailleurs peu enclins à louer à des publics jeunes et/ou fragiles ;
 - Des offres de logement en alternance souvent peu adaptées aux attentes des jeunes.

⁸ Sources : INSEE. *Les Pyrénées-Atlantiques en bref. 2013 / SCOT du Grand Pau. 2015 / PDH des Pyrénées Atlantiques. 2014 / CCI Pau Béarn. Portrait de territoire 2010 / AUDAP. Pau, Béarn, France. Les dynamiques paloises. 2013 / Commission socio-éducative Habitat Jeunes d'Aquitaine. Diagnostics : Emploi & orientation ; Santé & bien-être ; engagement & citoyenneté. 2015.*

⁹ Confirmé par l'évaluation externe réalisée selon les préconisations de l'ANESM, en 2015 par le cabinet SAUVEC.

¹⁰ INSEE RP 2012. Les jeunes représentent 21% de la population dans l'agglomération paloise, et 25% dans la ville de Pau.

¹¹ INSEE, taux de chômage localisés, 2014.

c) Les politiques sociales

La jeunesse est une ressource pour un territoire et non pas un problème. Partir de ce postulat implique de repenser les politiques pour la jeunesse. Nous pensons que le dynamisme économique et démographique du département est un atout pour des acteurs politiques et institutionnels soucieux d'intégrer ces questions dans leurs priorités.

*La jeunesse est
une ressource
pour un territoire*

Or les politiques de jeunesse nationales, et souvent leurs déclinaisons locales, sont difficilement lisibles : empilement de mesures dispersées entre les différentes collectivités et l'État, parfois même entre les services d'une même entité.

Le tissu social palois notamment autour de la jeunesse, est dense, riche, diversifié. Le secteur associatif en est un acteur central. Il est aujourd'hui fragilisé. Même si d'autres facteurs entrent en jeu, les politiques financières en sont une des premières causes. Adossé à son potentiel associatif, le territoire pourrait construire une politique jeunesse globale, repensée à l'aune des enjeux qui sont les siens : une politique économique ambitieuse sans une politique jeunesse à sa hauteur ne portera pas ses fruits. Le problème bien sûr ne nous est pas propre, mais nos acteurs institutionnels ont des clés à leur disposition pour y remédier.

*Adossé à son
potentiel associatif,
le territoire pourrait
construire une
politique jeunesse
globale*

>> De notre point de vue, les enjeux d'aujourd'hui sur notre territoire consistent, à partir d'une analyse fine des situations de jeunesse et des dispositifs à l'œuvre, à **construire un projet politique global, ambitieux, financé et fondé sur les bases suivantes :**

- Ne pas réduire un projet politique à une gestion financière ou comptable ;
- Placer l'humain au centre de son action ;
- Embarquer tous les acteurs ;
- Favoriser les coopérations et non pas la concurrence.

« **De la condition faite aux jeunes dépend la société de demain** »¹². La jeunesse est un âge de transition ; l'époque que nous traversons est elle-même une époque de transition¹³. En quarante ans la donne a considérablement changé. C'est aux jeunes que nous demandons de relever les défis économiques, écologiques, numériques, sociétaux pour demain et c'est sur eux que nous faisons le plus peser les effets de nos crises successives.

Depuis 1974 le législateur les a investis, dès l'âge de 18 ans, des responsabilités citoyennes, civiles et pénales tandis que, dans le même temps, le marché du travail se refuse à eux chaque jour un peu plus : il est temps de garantir alors leurs ressources¹⁴. C'est certes une question à l'échelle de la société mais notre territoire pourrait très bien l'impulser.

*Il est temps de
garantir aux jeunes
des revenus*

¹² Charte de l'UNHAJ (Union Nationale des Associations Habitat Jeunes)

¹³ Jacques ROBIN. *Changer d'Ère*. Éditions du Seuil. 1989.

¹⁴ Cfrs : *Pour un Bing-Bang des politiques de jeunesse*. Texte présenté par nos réseaux aux candidats à la Présidence de la République en 2012. Dans ce texte les signataires abordent la question d'un revenu de complément, mais nous pouvons la poser sous l'angle d'un revenu d'existence non conditionné.

d) L'association Habitat Jeunes Pau-Pyrénées

L'association intervient à différentes échelles territoriales, selon ses missions.

- **Le niveau local : pour la gestion des résidences Habitat Jeunes et la mise en œuvre de l'action socio-éducative**

La gestion d'une offre de logements pour les jeunes et la mise en œuvre d'une action socio-éducative s'effectuent sur le territoire d'implantation des résidences (Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées, Communauté de Communes des Luys en Béarn, Communauté de Communes du Pays de Nay) ainsi que sur le territoire d'intervention des associations avec lesquelles Habitat Jeunes Pau-Pyrénées a développé des coopérations et des mutualisations (territoire Béarn Adour, et en particulier Communauté de Communes du Canton d'Arzacq).

- **Le niveau départemental : pour l'appui au développement de nouvelles réponses**

Le mouvement Habitat Jeunes a vocation à soutenir le développement de nouvelles réponses en matière d'habitat pour les jeunes sur les territoires. L'association Habitat Jeunes Pau-Pyrénées contribue à cet objectif à l'échelle du département, en soutien et/ou en complémentarité avec les autres associations présentes sur le territoire (Estivade d'Aspe Pyrénées, Résidence Jeunes en Soubestre, FJT Côte Basque).

- **Du niveau local au niveau national voire européen : pour le témoignage des situations de jeunesse et l'interpellation des politiques publiques**

L'association Habitat Jeunes Pau-Pyrénées a également pour mission de contribuer à l'évolution des politiques de Jeunesse et d'Habitat, en premier lieu au niveau local, mais aussi plus largement à l'échelle départementale, régionale, nationale et même européenne, au sein du mouvement Habitat Jeunes (Union Régionale, Union Nationale).

III - LES PRINCIPES PORTEURS DE NOTRE PROJET ASSOCIATIF

1 - Habitat Jeunes Pau-Pyrénées est une association

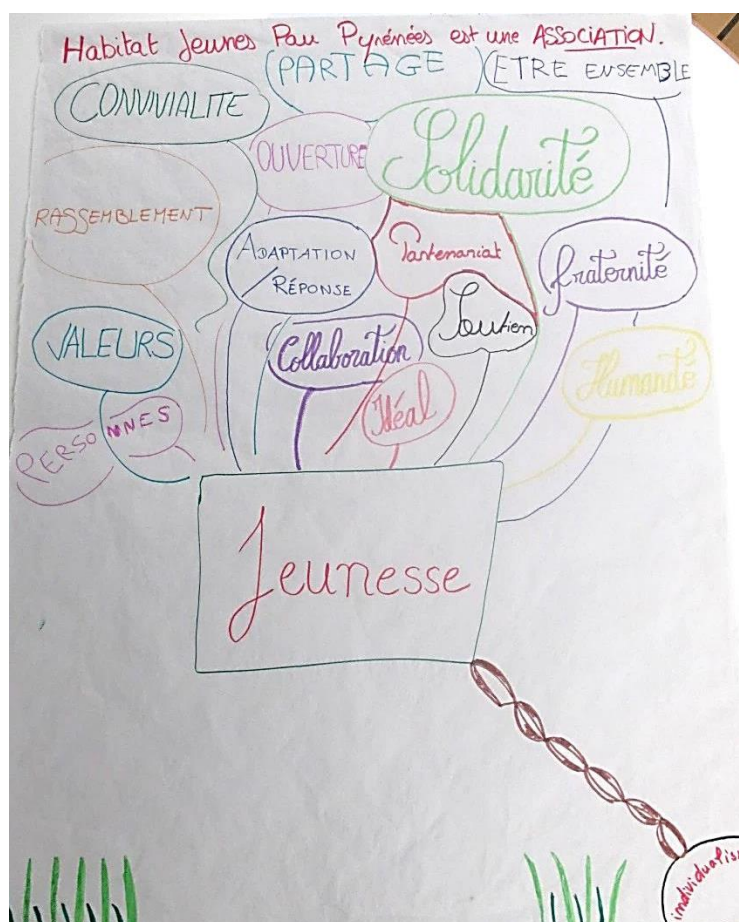
Elle puise ses racines dans une **volonté affirmée d'acteurs, vivant sur un territoire, de s'engager, aux côtés de la puissance publique**, et pour autant de façon distincte, **pour faire vivre une démocratie et une liberté de parole et d'action**.

Le fait de pouvoir s'associer, en marge ou en interface des institutions, a toujours été dans toute société une liberté à conquérir, puis un acquis à défendre.

Affirmer son identité associative c'est préserver une liberté de penser et une autonomie d'action, c'est offrir la garantie de l'altérité, c'est refuser d'être réduits à des missions d'exécutants des politiques publiques ou de gestionnaires d'entreprise sociale.

En même temps, il est **important qu'une association interroge régulièrement ses principes fondateurs, son organisation et ses statuts** en y intégrant ce que lui enseignent ses expériences, son souci démocratique, les évolutions de la société.

Un nouveau souffle associatif peut naître de cette tripartie que constituent les associés bénévoles, les professionnels salariés et les jeunes résidents ; les bénévoles réinvestissant et animant une fonction politique qu'ils porteraient et garantiraient.



L'association, vue par des jeunes résident-e-s. Soirée du 25/04/2016.

2 - Habitat Jeunes Pau-Pyrénées porte un projet de société

a) Elle est une association d'éducation populaire

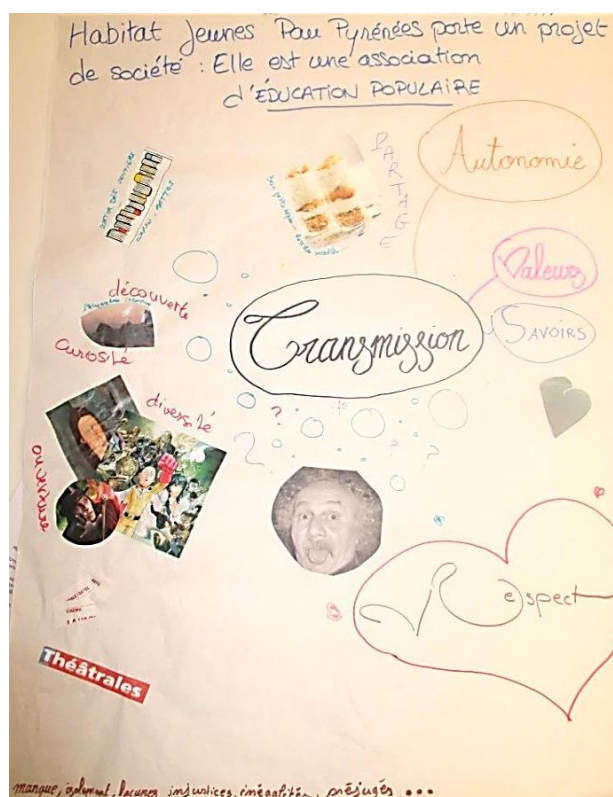
C'est de cette histoire qu'elle tire sa vision et ses valeurs. L'éducation populaire peut se définir comme « **l'ensemble des pratiques éducatives et culturelles qui œuvrent à la transformation sociale et politique, travaillent à l'émancipation des individus et du peuple et augmentent leur puissance démocratique d'agir** »¹⁵. Viser une transformation sociale c'est (re)questionner les rapports sociaux et les agir pour écrire sa propre histoire.

Cette démarche d'éducation populaire est également marquée par la **préoccupation démocratique** au sens où la pense Paul Ricoeur : « *Est démocratique une société qui se reconnaît divisée, c'est-à-dire traversée de contradictions d'intérêt et qui se fixe comme modalité d'associer, à parts égales chaque citoyen dans l'expression de ces contradictions, leur analyse et leur mise en délibération en vue d'arriver à un arbitrage* ».

Elle est enfin habitée par la recherche d'un **visée éthique** : « *Visée de la vie bonne, avec et pour les autres, dans des institutions justes* »¹⁶.

Pour l'association Habitat Jeunes Pau-Pyrénées, pratiquer l'éducation populaire, c'est :

- Croire aux potentiels des jeunes et ne pas les considérer uniquement à travers les difficultés auxquelles ils sont confrontés.
- Combattre les préjugés.
- S'appuyer sur les expériences des jeunes pour encourager les questionnements et la prise de conscience collective des rapports de domination à l'œuvre dans la société.
- Ouvrir des espaces d'expression et d'expérimentation, valoriser leurs capacités.
- Donner du pouvoir.



L'éducation populaire, vue par des jeunes résident-e-s.

¹⁵ Christian MAUREL, *Éducation populaire et puissance d'agir*, l'Harmattan, 2010.

¹⁶ Paul RICOEUR, *Histoire et Vérité*, 1964.

b) Elle défend le projet alternatif d'une économie sociale et solidaire à l'intérieur duquel elle s'inscrit.

L'économie sociale et solidaire a pour objet de **replacer l'économie à la seule place qui lui convienne : au service de l'humain**. Le secteur associatif, dans son essence même, ne se contente pas simplement de faire tiers entre l'économique et le social. Il a l'ambition d'être au cœur d'un projet alternatif. Si l'économie est nécessaire, si elle est un élément du vivre ensemble, il n'est pas acceptable de réduire la vie sociale aux injonctions d'une économie de marché. Nous pensons même qu'il faut inverser totalement la proposition : une économie humaine est au service des hommes et des femmes qui composent une société.

A partir de là, l'économie sociale et solidaire n'est pas une économie de réparation ou une économie pour marginaux. Elle est au contraire un principe organisateur, une référence.

**MODÈLE ÉCONOMIQUE
RESPECTUEUX DU BIEN-ÊTRE
DE CHACUN
UNE ALTERNATIVE INÉDITE
À UN MODÈLE
FAIRE AUTREMENT
AVEC DES VALEURS FORTES
METTRE L'HOMME AU CENTRE
DE CETTE ÉCONOMIE**

*L'économie sociale et solidaire,
vue par des jeunes résident-e-s.*

>> C'est donc adossée à ce triptyque : association, éducation populaire, économie sociale et solidaire, qu'Habitat Jeunes Pau-Pyrénées se définit comme un acteur porteur d'un projet politique.

IV - LES GRANDES ORIENTATIONS

1 - L'association agit avec et pour les jeunes en même temps qu'avec et pour le corps social

On ne peut pas dissocier les acteurs et leur environnement. Penser le processus d'insertion comme le seul mouvement d'une jeunesse vers le corps social est une aberration. Parce que le monde bouge, parce que les repères changent, parce que le rapport de forces existe, le mouvement doit se faire dans les deux sens.

« Dis-moi comment tu traites ta jeunesse, je te dirai qui tu es. »¹⁷

>> Le projet de l'association Habitat Jeunes Pau-Pyrénées vise à prendre en compte la diversité des obstacles rencontrés par les jeunes dans leur accès à l'autonomie, ainsi que les besoins de développement des territoires et **créer ainsi simultanément les conditions favorables à l'insertion de ces jeunes, à leur émancipation, à leur participation à la vie sociale et citoyenne.**

Si l'offre de logements accessibles et dignes est, dès sa création en 1967, sa clé d'entrée, l'action de l'association ne saurait se confondre dans une fonction de prestataire de service logement, même améliorée par un accompagnement éducatif. Penser le logement sans penser l'emploi, la mobilité, la culture, la vie sociale serait un contre sens. Il s'agira de recevoir et comprendre les attentes des jeunes sur le territoire, révéler et analyser les obstacles qu'ils rencontrent, ainsi que les besoins des territoires pour leur développement et créer ainsi simultanément :

- Les conditions favorables à l'insertion des jeunes, à leur accès au droit, à leur autonomie, à leur participation à la vie sociale et citoyenne, à leur émancipation ;
- Les conditions favorables au dynamisme économique, social, culturel du territoire.

Son positionnement, son expérience, son inscription en réseau à l'échelon régional et national, en font sa légitimité et son expertise.

2 - Elle se fonde sur l'offre de logement comme levier d'une politique de jeunesse intégratrice et globale

Souvent point de départ d'une dynamique d'émancipation, la question de l'accès à un logement supportable financièrement, commode dans sa situation géographique et sociale, digne dans sa qualité de confort, se transforme, notamment chez les jeunes en premier frein.

De plus, pour beaucoup de jeunes, l'offre accompagnée d'une action socio-éducative est nécessaire pour la réussite d'un tout qui est : s'intégrer, se socialiser ; tout simplement, vivre sur et par son territoire.

>> La gestion de cette offre complète d'un logement socialisant est à la fois à l'origine de notre association, à la fois son cœur de métier, à la fois encore le terreau de son expertise sur les politiques de jeunesse.

¹⁷ Transposition d'un dicton populaire : « Dis-moi ce que tu penses, je te dirai qui tu es »

3 - Ses pratiques socio-éducatives s'appuient sur la mixité et le brassage social

Charles Antoine Arnaud¹⁸ classait les situations de jeunesse en trois catégories : à un bout, les jeunes qui de toute façon, pour des raisons sociales, familiales ou intellectuelles s'en sortiront par eux-mêmes, à l'autre bout, les jeunes très fragiles et/ou fragilisés pour qui des politiques d'insertion ciblées sont nécessaires, et au milieu l'immense majorité de jeunes ni assez nantis, ni très fragiles. Les oublier c'est se priver de leur richesse et leur faire courir le risque de grossir le rang des exclus.

Il n'y a pas une jeunesse mais des jeunesses

- L'association reçoit les jeunes qui lui en font la demande, quelle que soit leur situation personnelle, professionnelle, familiale, leur origine sociale ou ethnique. S'il est nécessaire que la collectivité se préoccupe d'une population qui, pour des raisons personnelles ou sociétales, a été gravement fragilisée, il est important aussi qu'elle soutienne des projets qui s'attachent, sans distinction, à accompagner tous les jeunes qui en expriment le besoin.
- L'association a mis en place et conduit des projets visant une mixité sociale (logements diffus, résidences partagées avec des logements familiaux, résidences partagées avec des publics handicapés...).

>> Ce brassage de populations d'origines diverses est une nécessité sociale, un atout et une condition de réussite de son projet.

C'est dans cet esprit que l'association appelle à une articulation des politiques publiques pour la jeunesse en matière de logement, d'emploi, de formation, d'insertion, de culture. Avec la réforme territoriale et la loi Notre, une porte est ouverte à ce chantier ou sera durablement close.

4 - Dans ses projets et ses actions elle recherche la coopération entre tous les acteurs

Autant l'association Habitat Jeunes Pau-Pyrénées entend faire valoir et défendre ses compétences et son expertise, autant elle considère que **c'est par la mise en synergie des compétences croisées de tous les acteurs institutionnels que pourront naître des réponses à la hauteur des défis qui nous sont aujourd'hui lancés.**

>> L'association insiste sur la mise en place de pratiques de coopération et de mutualisation, non pas de concurrence et de concentration.

Coopération entre les acteurs et **organisation en réseau** procèdent de la même nécessité. C'est pourquoi l'association Habitat Jeunes Pau-Pyrénées adhère à l'Union Régionale et l'Union Nationale des associations pour l'Habitat des Jeunes, à leur projet et à leur charte, et contribue, dans la mesure de ses moyens, à leur réflexion, à leur développement, à leur organisation.

¹⁸ Chercheur au CNRS et ancien Président de l'association Habitat Jeunes Pau-Pyrénées puis de l'Union Nationale de Habitat Jeunes.

V - LES AXES DE TRAVAIL

1 - Renforcer le fait associatif et le porter : gouvernance et communication

- **Clarifier les rôles** et fonctions de chaque catégorie des acteurs de l'association (administrateurs, professionnels, jeunes résidents).
- Mettre en œuvre tout ce qui permettra de **poursuivre l'investissement** des administrateurs, des professionnels et des jeunes dans le portage du projet de l'association.
- Faire savoir et **défendre le fait associatif** et le modèle associatif dans leur fonction de veille sociale, de création de lien social, d'outil d'innovation sociale.
- Affirmer l'importance de la place de l'association Habitat Jeunes et son **autonomie dans sa relation à la puissance publique**.

2 - Penser et agir la transformation sociale au dedans et vers le dehors

- Initier avec tous les acteurs de l'association une réflexion sur nos **axes de progrès internes**.
- Promouvoir l'**actualisation du projet socio-éducatif** de l'association.
- Développer notre fonction **recherche et développement** à partir des orientations que nous nous donnerons.
- Jouer sur le territoire notre fonction de **veille sociale** et de **prospective**.
- Initier des **débats de société** sur les questions du vivre ensemble, des politiques de jeunesse...
- Contribuer à l'actualisation du projet du **mouvement Habitat Jeunes**.

3 - Agir simultanément en direction des jeunes et du corps social

- Poursuivre notre action de **socialisation des jeunes par le logement** en développant une dynamique d'offres adaptées à leurs besoins et aux besoins du territoire.
- Communiquer notre vision de la jeunesse comme une richesse pour le territoire, et non comme un problème.
- S'investir dans les **lieux de programmation des politiques publiques**¹⁹.
- Contribuer à construire sur le territoire de l'agglomération un **collectif d'acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire** pour en porter les valeurs et en développer des projets.

¹⁹ Conférence Intercommunale du Logement, Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées, Programmes Locaux de l'Habitat, Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriales, Pôles Territoriaux de Coopération Economique, etc.

- Poursuivre et développer des **coopérations opérationnelles**, en portant une attention particulière :
 - A des bassins de vie jusqu'ici peu ou pas couverts par des résidences Habitat Jeunes et qui en exprimeraient le besoin ;
 - A des solutions alternatives ou hybrides telles que logements pour les alternants, logements diffus, pôles de compétences jeunesse, auberges de jeunesse...
- Porter une attention toute particulière aux **partenariats avec les entreprises et les organismes de formation**.
- Réfléchir à des **solutions ouvrant davantage à la mixité sociale** et les expérimenter chaque fois que possible.
- **Ouvrir les résidences aux quartiers** (lieux d'activités, de culture, de débats...).
- Agir pour **l'amélioration de l'habitat et du vivre ensemble dans nos résidences**.
- **Encourager l'exercice de la citoyenneté** en soutenant les initiatives des jeunes dans ce domaine.

VI - ANNEXES

1 - Charte de l'UNHAJ (Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes)

2 - Motion d'orientation 2012 - 2016 de l'UNHAJ